

Madame, Monsieur,

L'association Jeunesse au Plein Air est ravie de vous présenter le dispositif porté par le Gouvernement : le **Pass colo**. Cette aide allant de 200 € à 350 € facilite le départ en colonies de vacances de milliers d'enfants durant les vacances scolaires. En 2025, les enfants **nés en 2013** (n'ayant pas bénéficié du Pass colo en 2024) **ou en 2014**, dont le quotient familial (QF) est inférieur ou égal à 1500€, sont éligibles au Pass colo.

Partenaire de l'Etat, JPA intervient auprès des familles qui ne sont pas allocataires de la CAF ou adhérentes à la MSA, pour leur permettre d'obtenir le Pass colo en contrôlant et validant leur éligibilité.

Les colonies de vacances offrent de nombreux avantages aux enfants : autonomie, sociabilisation, développement personnel, de nouvelles rencontres, découverte d'activités, et bien d'autres.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le Pass colo,
rendez-vous sur www.jpa.asso.fr/passcolo



Madame, Monsieur,

L'association Jeunesse au Plein Air est ravie de vous présenter le dispositif porté par le Gouvernement : le **Pass colo**. Cette aide allant de 200 € à 350 € facilite le départ en colonies de vacances de milliers d'enfants durant les vacances scolaires. En 2025, les enfants **nés en 2013** (n'ayant pas bénéficié du Pass colo en 2024) **ou en 2014**, dont le quotient familial (QF) est inférieur ou égal à 1500€, sont éligibles au Pass colo.

Partenaire de l'Etat, JPA intervient auprès des familles qui ne sont pas allocataires de la CAF ou adhérentes à la MSA, pour leur permettre d'obtenir le Pass colo en contrôlant et validant leur éligibilité.

Les colonies de vacances offrent de nombreux avantages aux enfants : autonomie, sociabilisation, développement personnel, de nouvelles rencontres, découverte d'activités, et bien d'autres.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le Pass colo,
rendez-vous sur www.jpa.asso.fr/passcolo



Madame, Monsieur,

L'association Jeunesse au Plein Air est ravie de vous présenter le dispositif porté par le Gouvernement : le **Pass colo**. Cette aide allant de 200 € à 350 € facilite le départ en colonies de vacances de milliers d'enfants durant les vacances scolaires. En 2025, les enfants **nés en 2013** (n'ayant pas bénéficié du Pass colo en 2024) **ou en 2014**, dont le quotient familial (QF) est inférieur ou égal à 1500€, sont éligibles au Pass colo.

Partenaire de l'Etat, JPA intervient auprès des familles qui ne sont pas allocataires de la CAF ou adhérentes à la MSA, pour leur permettre d'obtenir le Pass colo en contrôlant et validant leur éligibilité.

Les colonies de vacances offrent de nombreux avantages aux enfants : autonomie, sociabilisation, développement personnel, de nouvelles rencontres, découverte d'activités, et bien d'autres.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le Pass colo,
rendez-vous sur www.jpa.asso.fr/passcolo



Madame, Monsieur,

L'association Jeunesse au Plein Air est ravie de vous présenter le dispositif porté par le Gouvernement : le **Pass colo**. Cette aide allant de 200 € à 350 € facilite le départ en colonies de vacances de milliers d'enfants durant les vacances scolaires. En 2025, les enfants **nés en 2013** (n'ayant pas bénéficié du Pass colo en 2024) **ou en 2014**, dont le quotient familial (QF) est inférieur ou égal à 1500€, sont éligibles au Pass colo.

Partenaire de l'Etat, JPA intervient auprès des familles qui ne sont pas allocataires de la CAF ou adhérentes à la MSA, pour leur permettre d'obtenir le Pass colo en contrôlant et validant leur éligibilité.

Les colonies de vacances offrent de nombreux avantages aux enfants : autonomie, sociabilisation, développement personnel, de nouvelles rencontres, découverte d'activités, et bien d'autres.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le Pass colo,
rendez-vous sur www.jpa.asso.fr/passcolo

